



# "Transition énergétique" vs "Energiewende"

Une rencontre de collectivités territoriales françaises et allemandes

Stuttgart, 19-20 mars 2013



©Tomi Ungerer

Synthèse des échanges et perspectives



**« Transition énergétique » vs « Energiewende »  
Une rencontre de collectivités territoriales françaises et allemandes  
Stuttgart, 19-20 mars 2013**

Synthèse des échanges et perspectives

Cette rencontre de collectivités territoriales françaises et allemandes a été organisée dans le cadre de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée à l'Hôtel de Ville de Stuttgart, les 19 et 20 mars 2013.

Nous remercions tout particulièrement l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la Ville de Stuttgart et la Caisse des Dépôts qui ont soutenu la rencontre.

**Rédaction :**

Peter Schilken, Energy Cities  
Christiane Maurer, Energy Cities  
Stéphane Dupas, Energy Cities  
Julia Wyssling, Energy Cities  
Claire Vasseur, KEA (Klimaschutz- und Energieagentur Baden-Württemberg)  
Jenny-Claire Kersting, Klima-Bündnis

Rencontre réalisée avec le soutien de :

**ADEME**



Agence de l'environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie





# SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>2. CONTEXTE : LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE A LA CROISEE DES CHEMINS</b>	<b>9</b>
<b>3. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE : QUAND L'ENERGIE AU NIVEAU LOCAL DEVIENT UN ESPACE ACTIF DU RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND</b>	<b>11</b>
<b>4. L'ENERGIE EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE : DEUX PAYS QUI FONT FACE A DES DEFIS SIMILAIRES</b>	<b>13</b>
L'énergie en Allemagne et en France – Une comparaison instructive	13
<b>5. ROLE, MOTIVATIONS ET ATTENTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES FRANÇAISES ET ALLEMANDES</b>	<b>19</b>
Etat des lieux	19
Des clubs de villes signataires de la Convention des Maires pour se fédérer au niveau national	20
La position du club allemand dans l'Energiewende	21
En France, l'Alliance pour l'Energie Locale porte 12 bonnes raisons de décentraliser les questions énergétiques	23
<b>6. LES COLLECTIVITES LOCALES MONTRENT L'EXEMPLE</b>	<b>25</b>
Organiser l'autorité locale pour dépasser les logiques sectorielles : Mannheim et Besançon	25
Prouver que ça marche. Donner une visibilité publique aux acteurs et citoyens motivés : Rennes et Tübingen	26
Utiliser le potentiel des ressources locales : Metz, Kaiserslautern et Dijon	26
Repenser la question financière : Stuttgart, Rhônalpénergie Environnement et BWGV, la fédération des sociétés coopératives du Bade Wurtemberg	28
Coopérations transfrontalières réussies	29
<b>7. POURSUITE DE LA COOPERATION ET PERSPECTIVES</b>	<b>31</b>
Création de partenariats franco-allemands	31
Approche comparée entre les processus des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) et les KlimaschutzKonzepte (KSK)	31
Réhabilitation thermique des bâtiments	32
Financement	32
Implication des citoyens	32
Prochaine étape	33
<b>8. CONCLUSION</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>37</b>
Annexe 1 : Programme	39
Annexe 2 : Liste des participants	41
Annexe 3 : Présentations en français et en allemand	45



## 1. Introduction

Les relations franco-allemandes n'ont plus rien de spectaculaire. Ce couple, qui comme tous les couples, connaît des hauts et des bas, est un moteur de l'Europe. Parfois tendues, parfois amicales, il reste que les relations entre les deux pays sont désormais établies et qu'il ne viendrait à l'idée de personne d'imaginer qu'elles disparaissent.

Pourtant, réunir des collectivités allemandes et françaises pour une conférence bi-nationale n'est pas chose habituelle. Les chefs d'Etats, les ministres, les parlementaires participent à la construction du couple franco-allemand, les jumelages entre villes participent à la meilleure connaissance de l'autre et les échanges scolaires et universitaires forment la jeunesse. Mais le rôle des collectivités locales des deux pays n'est que rarement pris en considération au sein du « couple franco-allemand ».

A première vue, les collectivités locales en Allemagne et en France ont de grandes différences, de par leurs tailles, leur nombre ou leurs compétences. Mais elles sont dans les deux pays, et comme partout ailleurs, un échelon essentiel de la mise en place d'une nouvelle politique - en fait d'une nouvelle culture - de l'énergie. Ainsi, à l'heure où certains voient la transition énergétique comme un moteur du couple franco-allemand, il convient de s'intéresser à l'approche territoriale de cette transition. Passer d'un modèle ancien se concentrant sur la production d'énergie, basé sur une approche centralisée à un modèle nouveau se concentrant sur l'efficacité énergétique, sur les ressources locales et une approche décentralisée requiert une approche territoriale. Cette approche prend en compte la cohésion territoriale, l'économie des villes et des régions, leurs potentiels et leurs populations.

Réunir des élus, des responsables de services, des représentants d'organismes nationaux, des têtes de réseaux de villes, des entrepreneurs et des chercheurs a permis d'apprendre à se connaître, a été l'occasion d'ouvrir une porte pour de futurs échanges, à un autre niveau, et de définir des pistes de collaboration pour mener la transition énergétique en Europe de façon conjointe.



*Fritz Kuhn, maire de Stuttgart, et Dominique Gros, maire de Metz*



## 2. Contexte : la France et l'Allemagne à la croisée des chemins

Il y a 50 ans, le Traité de l'Élysée posait les bases d'une coopération unique et florissante entre la France et l'Allemagne. Dans le domaine de l'énergie, les deux pays ont choisi des voies assez différentes. Pourtant, ils se trouvent tous deux à un tournant : l'Allemagne a décidé son Virage énergétique (Energiewende) alors que la France a souhaité un débat public avant de proposer une loi de Transition énergétique.

L'Allemagne a adopté en 2010 un plan ambitieux en matière énergétique. Ce plan dessine le chemin vers l'ère des énergies renouvelables en confirmant l'objectif européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2020 et de 80 à 95 % en 2050 par rapport au niveau de 1990. Ce programme politique repose sur une sortie définitive du nucléaire en 2022. Les autorités locales sont particulièrement encouragées dans leurs efforts pour mettre en œuvre la transition énergétique. Elles bénéficient pour cela d'un soutien financier sur des actions particulières.

En France, les objectifs du "facteur 4" à l'horizon 2050 sont inscrits dans la loi. Les lois dites *Grenelle* ont jeté les bases d'une politique plus ambitieuse ; elles ont créé notamment une obligation pour les collectivités de plus de 50 000 habitants d'établir des Plans Energie-Climat Territoriaux avec l'appui notamment de l'ADEME. Cependant, la France ne semble pas sur la trajectoire visée pour atteindre ses objectifs. Le débat national sur la transition énergétique répond à cette nécessité d'engager une action plus audacieuse, avec une réduction de la part du nucléaire.

Il est frappant de constater combien les convergences sont fortes entre les villes des deux pays quand elles mettent en œuvre des politiques axées sur les besoins finaux ou la qualité de vie de la population, y compris lorsqu'elles s'engagent sur les objectifs énergie-climat de l'Union européenne au travers de la Convention des Maires. Elles font face à des défis identiques, tels que la production d'énergies renouvelables, la production d'énergie décentralisée, le stockage et la distribution énergétiques, mais aussi la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés. Les ressources communales pour s'engager dans la lutte contre le changement climatique sont limitées juridiquement et financièrement.

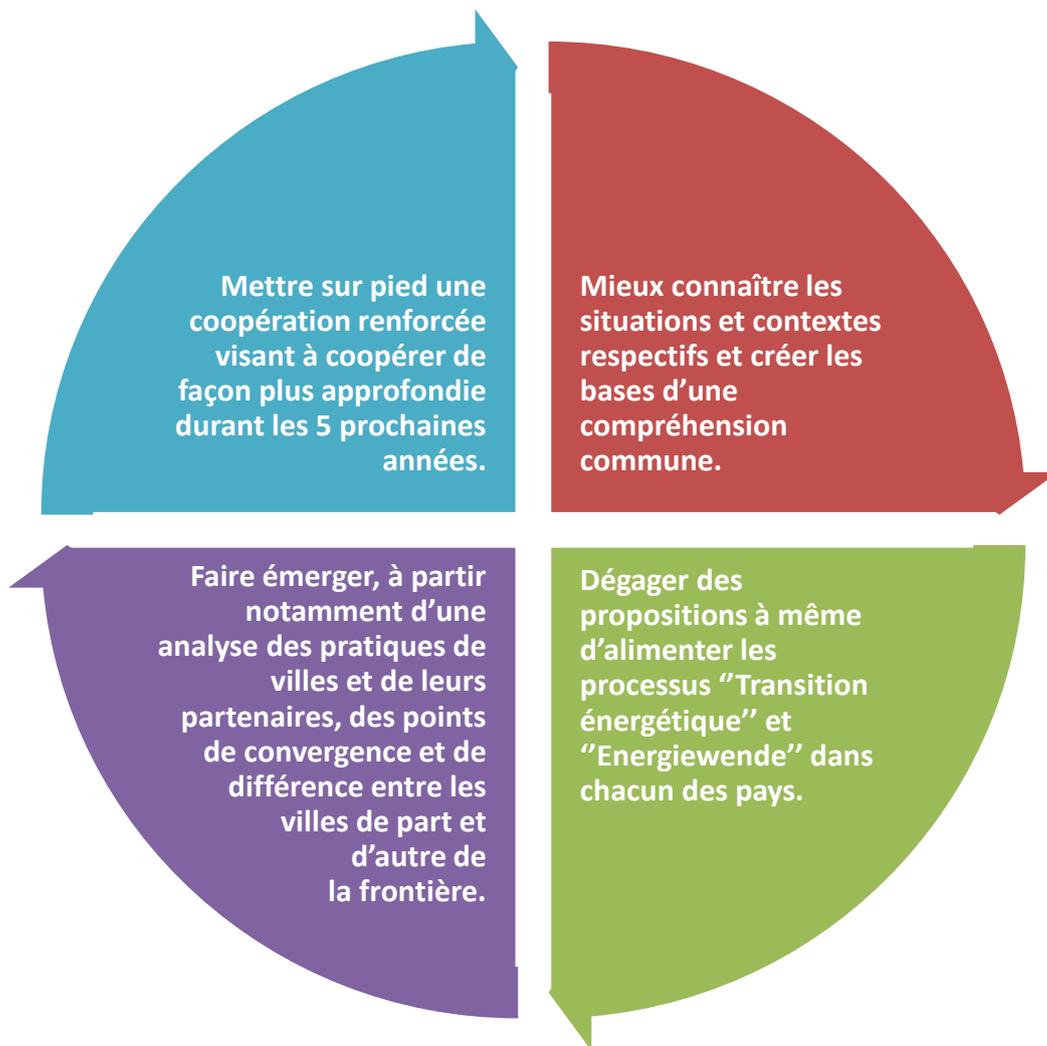
C'est dans ce contexte qu'a été organisée à Stuttgart, les 19 et 20 mars 2013, une rencontre de villes françaises et allemandes sur le thème de la transition énergétique.





### 3. Objectifs de la rencontre : quand l'énergie au niveau local devient un espace actif du rapprochement franco-allemand

Au travers de cette rencontre, nous avons voulu renforcer la coopération franco-allemande au niveau communal et contribuer à nous rapprocher d'objectifs communs dans le domaine de l'énergie en nous appuyant sur des pistes de réflexions et des objectifs réalistes.





## 4. L'énergie en Allemagne et en France : deux pays qui font face à des défis similaires

Malgré des politiques énergétiques contrastées depuis 20 ans, notamment au niveau du choix nucléaire, « *il y a aujourd'hui bien plus de similarités dans les défis auxquels les deux pays font face que dans les divergences de politique énergétique* » c'est ce que Andreas Rüdinger, chercheur Politiques climatiques et énergétiques à l'Iddri et Christian Hey, directeur général du Conseil fédéral consultatif pour l'Environnement (SRU) se sont attachés à montrer dans leur présentation commune sur l'énergie en Allemagne et en France.



### L'énergie en Allemagne et en France – Une comparaison instructive

Les objectifs « transition énergétique vs Energiewende »		
	France	Allemagne
<b>Objectifs 2020</b>		
Réductions GES (base 1990)	- 20 %	- 40 %
Part renouvelables (conso. Intérieure brute)	23 %	18 %
Part renouvelables (consommation d'électricité)	27 %	> 35 %
Amélioration intensité énergétique*	2% à 2,5% /an	- 3,7 %
Réduction consommation d'énergie*	- 17 %	- 20 %
Réduction conso. bâtiments	- 38 %	- 20 %
Réduction de la part du nucléaire	-25 %	- 25 %
<b>Objectifs 2050</b>		
Réduction GES (base 1990)	- 75 %	- 80 à 95 %
Part énergies renouvelables (conso. finale)		> 60 %
Réduction conso. d'énergie primaire		- 50 %

\*: Les objectifs d'efficacité énergétique sont généralement exprimés en énergie finale pour la France et en énergie primaire pour l'Allemagne.

#### Des objectifs climatiques comparables à long terme

Les objectifs à long terme de l'Allemagne et de la France sont comparables, en effet ce sont les objectifs 2050 de la protection du climat qui représentent la ligne directrice des années à venir. Ils annoncent un changement radical avec un chiffre clef qui est la réduction des GES de -75% pour la France et de -80 à -95% pour l'Allemagne par rapport au niveau de 1990. En revanche, ce sont les

objectifs 2020 qui ne montrent que certaines convergences. Il est notable que les deux pays aspirent à accroître l'utilisation d'énergies renouvelables mais se différencient dans leurs objectifs d'efficacité énergétique. En outre, les deux pays ont pour même objectif la réduction de 25 points de l'énergie nucléaire, ce qui signifie la sortie pour l'Allemagne et pour la France une réduction de 75% à 50%.

## L'énergie fossile, un casse-tête pour les deux pays

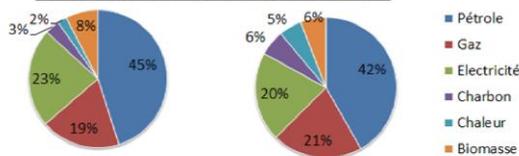
Les situations initiales des deux pays sont assez proches. C'est le mix électrique qui distingue les deux pays, sachant que l'électricité ne représente qu'un cinquième de la consommation d'énergie finale pour les deux pays. De fait, l'Allemagne et la France font face aux mêmes défis tels que la réduction de la part des énergies fossiles dans la consommation finale qui reste encore très dominante avec 75% en Allemagne et 69% en France. L'idée selon laquelle l'énergie nucléaire permet de réduire la dépendance énergétique s'avère fautive. Dans les statistiques, on peut constater que l'énergie nucléaire est comptée à 100% nationale en France alors qu'en Allemagne elle est comptabilisée comme 100% importée. Si on harmonise les statistiques, le niveau d'indépendance énergétique est identique et se situe autour de 10%.

## Les situations de départ

### La dépendance aux énergies fossiles :

	Allemagne	France
Part énergies fossiles dans conso. finale	75 %	69 %
Part fossiles dans mix électrique	58 %	10 %
Part nucléaire / production d'électricité (2010)	24 %	78 %
Conso. pétrole / énergie finale	42 %	45 %
Conso. finale pétrole / habitant (kep) (2010)	920	970

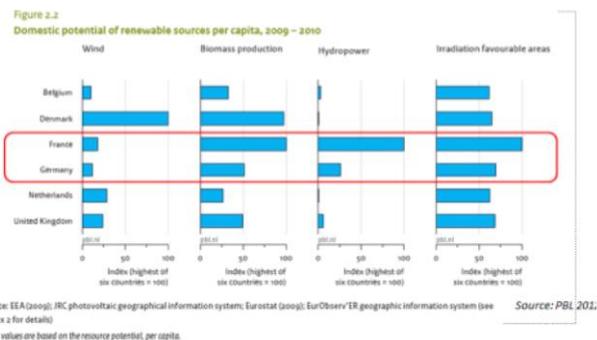
### Consommation d'énergie finale par source (2011)



## Les énergies renouvelables, un potentiel sous-exploité en France face à une croissance allemande rapide

De nombreuses études démontrent que la France est plus riche en ressources naturelles que l'Allemagne. En effet, le potentiel en énergie éolienne sur le littoral est considérable, les régions ont un rayonnement solaire beaucoup plus important, une production de biomasse plus élevée grâce aux grandes superficies ainsi que plus d'énergie hydraulique

## Le potentiel des énergies renouvelables

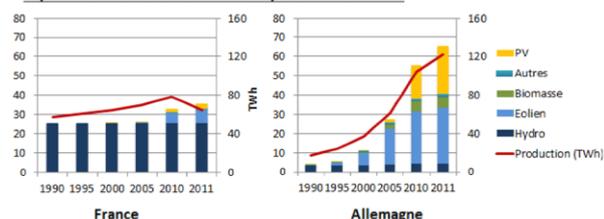


que l'Allemagne serait capable de générer. L'ensemble de ces énergies renouvelables offre une capacité considérable. Mais, malgré toutes ces conditions favorables et cela peut paraître paradoxal, la France exploite encore de manière inefficace ses ressources naturelles.

La croissance de l'énergie solaire et éolienne débute seulement en France alors que l'Allemagne connaît une croissance dynamique des énergies renouvelables depuis les 20

## Le développement des énergies renouvelables

### Capacités renouvelables installées et production annuelle



→ Une question de « Combien ? » mais également du « Comment ? »

dernières années et a atteint depuis l'an 2000, une croissance proche du facteur 3. Cette croissance rapide, dans la production d'électricité, a été atteinte grâce à la loi pour les énergies renouvelables qui leur garantissait l'accès au réseau et offrait aux investisseurs des signaux politiques et juridiques clairs et stables. A présent les réseaux de transports forment un goulet d'étranglement pour absorber l'électricité éolienne.

### Les régions « 100% énergies renouvelables »

- Favoriser l'échange d'expérience et la diffusion des meilleures pratiques à l'échelle régionale
- Soutien par le Ministère Fédéral de l'Environnement
- Développer les connaissances sur les avantages et obstacles éventuels à la gouvernance locale de l'énergie



http://www.100-ee.de

Source: <http://www.100-ee.de/index.php?id=100eemap>

19/03/2013 A. Rüdinger - IDDR / Dr. C. Hey - SRU 9

### L'appropriation des énergies renouvelables par les territoires

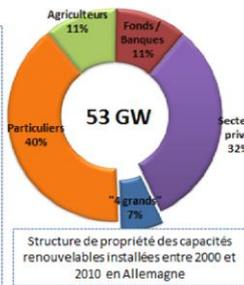
En Allemagne, il y a un fort engouement des acteurs locaux pour contribuer à la transition énergétique. À l'origine, on a le débat sur l'énergie nucléaire qui date déjà de 30 ans. Il s'en est suivi un engagement des régions pour atteindre le niveau 100% en énergies renouvelables. Les régions, en tant que solution décentralisée, sont un des éléments clefs de la réussite. En effet, c'est sur place que s'applique l'efficacité énergétique et la gestion de

conflits d'exploitation vis-à-vis par exemple de la protection du paysage concernant l'emplacement d'éoliennes. Par ailleurs, cet enthousiasme par le bas n'est pas seulement issu de l'idéalisme mais est aussi motivé par des raisons économiques. L'illustration en est la loi sur les énergies renouvelables qui garantit la rentabilité des investissements ou encore les instruments de soutien accessibles aux particuliers qui représentent une part importante des investissements.

### Le développement des énergies renouvelables

➤ Les conditions réglementaires nécessaires pour le développement des EnR:

- Une vision à long terme pour le rôle des énergies renouvelables dans le système énergétique
- Un cadre légal transparent et stable
- Pas de barrières à l'entrée
- Limiter les procédures et délais
- Accès aux financements (préférentiels) pour tous les acteurs
- Assurer l'intégration marché et réseaux à court et moyen terme



Structure de propriété des capacités renouvelables installées entre 2000 et 2010 en Allemagne

Quelle: trend:Research 2012

➔ Les projets participatifs: un mode de gestion intéressant des conflits de développement à l'échelle des territoires

19/03/2013 A. Rüdinger - IDDR / Dr. C. Hey - SRU 10

En Allemagne, plus de la moitié des capacités renouvelables (installées entre 2000 et 2010) sont détenus par des particuliers ou des agriculteurs. La question de l'appropriation citoyenne est donc bien ancrée en Allemagne alors qu'elle est embryonnaire en France. En effet, le transfert de compétences vers les territoires est seulement en train d'entrer dans les objectifs français de la transition énergétique. Pour y parvenir les français s'interrogent notamment sur les innovations organisationnelles nécessaires.

## Le signal-prix, un outil politique efficace ?

La comparaison de la consommation et du coût de l'électricité permet de mettre en avant deux constats : d'un côté, la consommation électrique des allemands est de 27% inférieure à celle des français et de l'autre, la part relative du budget des ménages français et allemands consacrée aux dépenses d'énergie est la même. Cette situation s'explique par l'augmentation du prix de l'électricité en Allemagne dans les années 90 qui s'est traduite par un effet de sobriété : d'une part, les usagers consomment avec modération et d'autre part, l'efficacité énergétique des équipements se rentabilise rapidement. Par ailleurs, l'idée que les énergies renouvelables sont les responsables de l'augmentation des prix doit être sérieusement nuancée puisque plus de la moitié de l'augmentation est due au coût des énergies fossiles croissant et à la taxe sur le prix d'électricité mais seulement un tiers est à attribuer au subventionnement des énergies renouvelables.

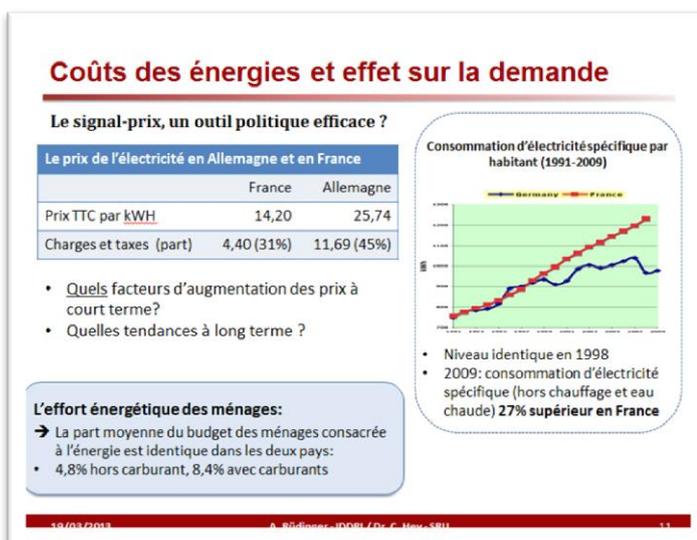
Quant à la question du prix de l'électricité, elle doit être considérée sous deux angles. L'aspect de la précarité énergétique qui traite l'accès à l'énergie pour tous les citoyens et notamment les plus modestes, mais ce

qui compte, c'est bien la facture, soit une quantité multipliée par un prix. Par ailleurs, il y a la question de l'utilisation du prix de l'électricité comme vecteur d'une politique de la transition énergétique. Il est avéré que le prix de l'électricité peut être un frein ou un accélérateur de la transition énergétique. La France recherche un prix unitaire bas du kWh, mais a des difficultés à le maîtriser, alors que l'Allemagne attend d'un prix plus élevé des comportements d'utilisation plus rationnels.

## Des ambitions différentes quant à la rénovation énergétique

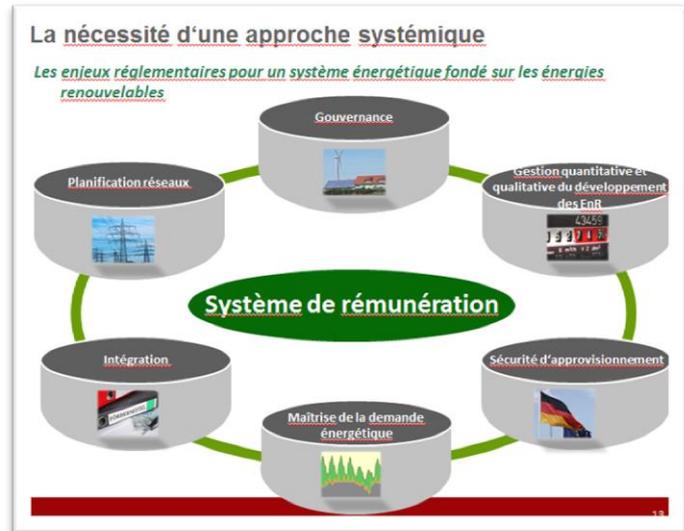
Aujourd'hui, les bâtiments représentent plus de 40% de la consommation énergétique pour l'Allemagne et la France ainsi qu'une part importante des émissions de CO<sub>2</sub>. La rénovation énergétique présente dans les deux pays des objectifs comparables, mais ils ont des degrés d'ambition différents. Au départ, un objectif les réunit qui est la rénovation de 2% des logements par an. Cela représente 700 000 logements en Allemagne et entre 500 000 et 600 000 logements en France. Mais leurs ambitions énergétiques et les normes de rénovation ne sont plus les mêmes.

L'enjeu de cette montée en puissance de la rénovation énergétique est de fixer une feuille de route à moyen et long terme pour gérer l'adaptation de la réglementation thermique et le chantier de rénovation qui requiert une politique industrielle pour assurer une offre de qualité.



## Les bons instruments sont aussi importants que les bons objectifs

La transition énergétique est un processus complexe où il s'agit d'actionner différents leviers qui sont interdépendants. Parmi eux on compte la maîtrise de la demande énergétique, la sécurité d'approvisionnement et le mode de gouvernance. L'enjeu de la gouvernance française réside dans la place de l'initiative des acteurs territoriaux et l'enjeu allemand est dans la cohérence de l'ensemble des stratégies locales.



L'amélioration de l'efficacité énergétique constitue un facteur décisif de cette transition, elle est une opportunité économique amenant une vague d'innovations. L'Allemagne et la France sont en Europe les deux premiers pays producteurs d'énergies renouvelables (quoiqu'avec des contenus très différents) et face à ces objectifs ambitieux beaucoup de progrès sont à faire. La possibilité qui s'offre aux deux pays d'avancer ensemble malgré deux modèles énergétiques distincts contribue à l'atteinte de ces objectifs. L'Allemagne et la France peuvent avancer ensemble et la transition énergétique peut devenir un moteur du couple franco-allemand.



## 5. Rôle, motivations et attentes des collectivités territoriales françaises et allemandes

### Etat des lieux

#### « Energiewende » en Allemagne

En adoptant un plan ambitieux en matière énergétique en 2010, l'Allemagne a entamé une transition énergétique qui implique une modification radicale de sa politique énergétique. Le concept énergétique du gouvernement décrit le chemin vers l'ère des énergies renouvelables en définissant un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2020 et de 80 à 95 % en 2050 par rapport au niveau de 1990. Suite à la catastrophe de Fukushima, la mise en œuvre du programme politique s'est accélérée et prévoit une sortie définitive du nucléaire en 2022.

Les autorités locales sont particulièrement encouragées dans leurs efforts pour mettre en œuvre la transition énergétique: L'Initiative nationale pour le Climat (« Nationale Klimaschutzinitiative ») mise en place par le Ministère fédéral de l'Environnement (BMU) soutient différentes mesures de protection du climat au niveau local. Elles bénéficient par exemple d'un soutien financier pour l'élaboration d'un plan climat (« Klimaschutzkonzept ») et le recrutement d'un chargé de mission responsable du plan climat (« Klimaschutzmanager »). Le Centre de service et de compétence pour la protection du climat local (« Service- und Kompetenzzentrum: Kommunaler Klimaschutz ») renseigne sur les programmes de soutien et les mesures de protection du climat. Afin de renforcer la protection du climat au niveau local comme fondement du « Energiewende », le BMU soutient également depuis cette année un projet de consultation qui s'adresse aux acteurs clés des politiques de l'énergie et du climat au niveau local.

#### Transition énergétique en France

Les engagements pris par la France au niveau européen et international en matière de lutte contre le changement climatique s'inscrivent depuis 2005 dans plusieurs lois successives et introduisent de nombreux dispositifs fixant des objectifs sectoriels ainsi que de dispositions d'urbanisme et de planification à l'échelle territoriale. Les Lois Grenelle créent notamment une obligation pour les communes de plus de 50 000 habitants d'établir des « Plans Energie-Climat Territoriaux - PCET » d'ici fin 2012. Elles bénéficient pour cela d'un appui méthodologique et d'aides financières de la part de l'ADEME.

Toutefois, la France n'apparaît pas totalement sur la voie pour atteindre ses objectifs. Le débat national sur la transition énergétique répond à cette nécessité d'engager une action plus profonde. Parmi les indications fixées par le Président de la République figure la réduction à 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2025 au lieu de 75 % aujourd'hui.

Dans cette perspective, le Gouvernement va proposer une loi sur la transition énergétique pour la fin 2013. Afin de la préparer, un grand Débat public se déroule de février à juillet, d'une part au niveau national et d'autre part au niveau régional.

L'existence de ce Débat public est une véritable nouveauté en France où la question énergétique a longtemps été un « domaine réservé ». Quatre questions principales sont soumises au débat :

1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété en prenant l'évolution des modes de vie, de production et de consommation, comme point de départ ?
2. Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?
3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?
4. Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?

De façon additionnelle, la question de la gouvernance, en particulier des compétences respectives de l'Etat, des Régions et des Communes fait également objet de débat.

## **Des clubs de villes signataires de la Convention des Maires pour se fédérer au niveau national**

Parallèlement aux structures nationales de soutien de la Convention des Maires, de nombreux pays ont créé des clubs nationaux de signataires de la Convention des Maires qui organisent des échanges d'information et d'expériences et agissent, au niveau national ainsi qu'à l'échelle européenne, pour faire reconnaître les collectivités comme moteur de la transition énergétique.

- » Le Club France des signataires de la Convention des Maires a été fondé le 27 octobre 2010 à Paris. Afin de renforcer son action et élargir sa portée, l'Alliance pour l'Énergie Locale a été créée en janvier 2012 à Dunkerque sous forme de plateforme de dialogue. Elle réunit autour des villes signataires de la Convention des Maires, des acteurs publics, privés et associatifs qui ont intérêt à accélérer la mutation énergétique vers une approche plus décentralisée. A ce jour 40 organisations<sup>1</sup> d'horizons très divers composent cette Alliance.
- » Le Club Allemagne de la Convention des Maires a été créé en octobre 2011 à Heidelberg qui poursuit l'objectif de renforcer les échanges entre les représentants politiques des municipalités et les associations de collectivités territoriales, les ministères fédéraux et l'UE. C'est dans le cadre de ces rencontres que la « lettre ouverte des signataires de la Convention pour la mise en œuvre des engagements en Allemagne » a été rédigée et adressée en novembre 2012 à la Commission européenne (DG ENERGIE).

---

<sup>1</sup> <http://www.energy-cities.eu/-Partenaires-de-l-Alliance,610->

## La position du club allemand dans l'Energiewende

Le club allemand de la Convention des Maires a formalisé les attentes des villes envers leurs partenaires institutionnels :

### Le cadre nécessaire au niveau national et européen

En Allemagne, de nombreuses autorités locales se sont engagées à atteindre les objectifs ambitieux de la protection du climat comme ceux de la Convention des Maires. La signification politique d'une telle initiative européenne doit néanmoins être davantage mise en avant. Les villes soulignent qu'il doit y avoir une concrétisation de l'initiative en établissant un lien direct avec la politique européenne ainsi qu'une reconnaissance renforcée de la contribution des autorités locales dans l'accomplissement des objectifs énergétiques et climatiques.

La transition énergétique en Allemagne se base beaucoup sur la contribution des autorités locales. Pour atteindre les objectifs, elles doivent avoir des compétences plus larges et les bons leviers législatifs et financiers doivent être actionnés.

### Un schéma directeur de la protection du climat pour l'Allemagne et l'Europe

Actuellement, il n'y a ni liste de priorités, ni structure de pilotage officielle pour élaborer un concept global de la transition énergétique. Cependant, il est nécessaire de définir un schéma directeur d'une part entre les Länder et le gouvernement et, d'autre part, avec l'Union Européenne dans le but de coordonner les actions des différents acteurs et d'établir des directives évaluables et fiables.



### Un rôle renforcé pour les autorités locales en Allemagne et en Europe

Les autorités locales sont souvent citées comme acteurs incontournables, toutefois il en résulte trop peu d'actions qui renforcent leur rôle. Un premier pas serait d'associer directement les autorités locales aux comités de développement de projets législatifs. Les autorités locales réclament à l'avenir, un dialogue continu avec les ministères compétents pour créer les conditions globales de la transition énergétique à échelle locale.

### Une réforme des droits d'émission

L'actuelle réglementation des droits d'émissions de CO<sub>2</sub> s'est avérée inefficace. Le prix par tonne est tombé à un niveau historiquement bas et empêche que le système crée en Europe des attraits d'investissements respectueux du climat. Outre la stabilisation temporaire du système au travers de la raréfaction de certificats, le club allemand demande que les objectifs de l'Union Européenne soient plus ambitieux comprenant une vision à long terme en matière de réduction des gaz à effet de serre.

## Financement

Le financement de la protection du climat a été touché par la réforme des droits d'émission de CO<sub>2</sub>. En effet, le fonds de l'énergie et du climat était alimenté par les recettes provenant des droits d'émission. En 2013, ce fonds créé il y a deux ans, aurait dû atteindre 3 milliards d'euros. Tous les moyens de financements locaux sont donc menacés par la chute libre des prix des certificats d'émission, de même que la motivation et la volonté d'agir se voient détruites. De manière générale, la protection du climat requiert un financement stable et indépendant du budget public. Au-delà, il est nécessaire de développer des modèles de financement alternatifs.

## Amendement de la loi des énergies renouvelables

Les effets positifs de la loi des énergies renouvelables doivent être consolidés. La loi doit être adaptée de manière sensible, dans une perspective de long terme de façon que la dynamique du marché des énergies renouvelables soit préservée. En même temps, il faut prendre en compte le défi de la part fluctuante de la production qui est en augmentation.

## Soutiens intersectoriels

Le club allemand des villes signataires de la Convention des Maires souligne les facteurs de réussite pour des domaines d'action spécifiques.

Pour augmenter le taux de rénovation, il faut :

- » Un soutien fiscal pour le secteur résidentiel
- » Adapter le code de la construction
- » Compléter les informations aux locataires avec les paramètres énergétiques
- » Instaurer un certificat énergétique accessible
- » Une prise de conscience des usagers pour les questions d'énergie
- » Des indicateurs pour mesurer le taux de rénovation et l'accès aux données

Pour fixer un cadre général pour la production d'énergie, il faut :

- » Un soutien pour les projets de technologies de stockage d'énergie
- » Un soutien aux énergies renouvelables pour que leur prix reste compétitif en compensant l'avantage concurrentiel qu'ont les énergies conventionnelles.

## Transport

En ce qui concerne la mobilité, il est nécessaire de s'accorder sur la réglementation des standards automobiles au niveau national et européen. D'autre part, il faut fixer des conditions globales dans le domaine du transport concernant par exemple les outils de financement pérennes pour les projets et infrastructures de transport.

En outre, des mesures transversales sont nécessaires pour renforcer la protection du climat dans les actions quotidiennes à travers l'éducation et la formation et pour donner la capacité d'action aux autorités locales pour réagir et pallier l'augmentation de la demande d'électricité.

## En France, l'Alliance pour l'Énergie Locale porte 12 bonnes raisons de décentraliser les questions énergétiques

L'Alliance pour l'Énergie Locale est composée des villes françaises signataires de la Convention des Maires et d'une quarantaine de partenaires qui sont à la fois des associations de collectivités locales et territoriales, des fédérations professionnelles, des associations d'experts, des agences de l'énergie, des agences d'urbanisme, des pôles de compétitivité, des universitaires, des ONG, etc.

C'est une plateforme de dialogue qui vise à créer, au niveau national, un lieu de discussion, de débat et de propositions afin de mettre en évidence les avantages des politiques énergétiques locales. Ces avantages se traduisent en termes d'innovation, d'activité, d'emploi, de sécurité, de développement économique, de résorption de la précarité énergétique. Ils renforcent ainsi la cohésion sociale et territoriale. L'Alliance agit pour que la dimension territoriale de l'énergie soit davantage reconnue dans la politique énergétique nationale et que le rôle des collectivités territoriales dans la politique nationale et européenne soit renforcé.

En amont du débat national français sur la Transition énergétique, l'Alliance a élaboré une liste de 12 bonnes raisons de décentraliser les questions énergétiques :

- 1) Il faut garder l'argent à la maison pour stimuler l'économie locale.
- 2) C'est au plus près du terrain que l'on est capable de mobiliser les potentiels de ressources locales.
- 3) C'est au plus près du terrain que l'on est capable de rénover énergétiquement les bâtiments résidentiels et tertiaires.
- 4) C'est au plus près du terrain que l'on est capable d'optimiser les systèmes énergétiques"
- 5) "Les choix d'urbanisme surdéterminent les consommations d'énergie et sont locaux par nature.
- 6) Une production énergétique dispersée nécessitera un changement important dans la conception et la gestion des réseaux.
- 7) Pour inventer le futur, il faut démultiplier les lieux d'initiatives et les acteurs de ces initiatives.
- 8) Le redressement productif doit être l'affaire des PME et des TPE, dispersées sur les territoires.
- 9) La transition énergétique implique des mutations professionnelles et nécessite un effort de formation.
- 10) La résorption de la précarité énergétique ne peut pas demeurer un sujet de discours et de communication.
- 11) La réduction du déficit commercial énergétique est l'affaire de tous.
- 12) La question énergétique est aussi l'affaire des citoyens.

Ces « 12 bonnes raisons de décentraliser les questions énergétiques » font chacune l'objet d'un développement et sont illustrées de bonnes pratiques<sup>2</sup> qui montrent comment elles peuvent se traduire en actions et encourager les partenaires de l'Alliance de les mettre en œuvre.

---

<sup>2</sup> <http://www.energy-cities.eu/-Participer-au-debat,704->



## 6. Les collectivités locales montrent l'exemple

Plus de 10 collectivités ont montré à travers des exemples de réalisations concrètes comment elles relient action et vision dans plusieurs domaines clés, facteur d'accélération de la transition énergétique :

### Organiser l'autorité locale pour dépasser les logiques sectorielles : Mannheim et Besançon

#### Le plan climat local de Mannheim

La ville de Mannheim dispose d'un plan climat qui a été élaboré et adopté en 2009. C'est l'un des premiers plans d'actions validé par le bureau de la Convention des Maires. Agnes Hähnel-Schönfelder, chargée de mission climat de la ville de Mannheim, occupe un poste transversal dans l'organigramme et a pour mission de coordonner toutes les activités mises en œuvre dans ce cadre et dispose pour cela d'une responsabilité budgétaire. Son mot d'ordre est « Communication, communication, communication ! ». La protection du climat ne faisant pas partie des missions obligatoires d'une commune, il est primordial d'obtenir un soutien politique fort. Pour cela, il faut



sans cesse convaincre et apporter les preuves des efforts réalisés. Les engagements volontaires dans le cadre d'un plan climat, de la Convention des Maires ou d'un réseau comme Climate Alliance permettent d'ancrer les thématiques énergie et climat dans la politique communale. La ville de Mannheim a créé en 2009 une agence locale pour le climat avec laquelle elle collabore étroitement et qui a pour mission principale de conseiller et sensibiliser l'ensemble de la population.

#### Le processus du label European Energy Award à Besançon

La ville de Besançon dispose depuis 2006 d'un service maîtrise de l'énergie de 37 personnes rattachées aux services techniques et réunissant fonctions stratégiques et opérationnelles – une première en France. Sa directrice, Myriam Normand, s'appuie sur la démarche Cit'ergie (European Energy Award) pour assurer la continuité et le suivi des actions réalisées. Besançon est la première commune française à avoir obtenu le label European Energy Award Gold fin 2012. La ville est passée d'une phase expérimentale à une phase de démultiplication des activités sur le territoire. Son mot d'ordre est « Chacun est acteur à son niveau. » Elle souligne les avantages de la démarche Cit'ergie : coopération étroite avec les différents services, objectifs chiffrés, évaluation sur du concret. La visite annuelle du conseiller Cit'ergie, qui accompagne et « agite » les services, est l'occasion de faire le point sur les actions réalisées. Cit'ergie a préparé le terrain pour les plans climat-énergie obligatoires de la ville et de l'agglomération de Besançon avec ses 59 communes.

## Prouver que ça marche. Donner une visibilité publique aux acteurs et citoyens motivés : Rennes et Tübingen

### La campagne ENGAGE à Rennes

A Rennes, la culture de la participation citoyenne n'est pas un vain mot. 160 citoyens ont été invités pendant deux jours à imaginer dans un « Forum Ouvert » le futur de leur ville post-carbone. Cela s'est traduit par la rédaction d'un livre blanc qui rassemble les idées, propositions et revendications des citoyens. Au final, la moitié du plan énergie-climat repose sur les contributions des citoyens. Dans la logique de cette action de mobilisation citoyenne, Rennes s'est aussi lancé dans la campagne européenne ENGAGE, animée par Energy Cities, qui permet de mobiliser de façon très participative tous les acteurs et habitants d'un territoire au moyen de posters créés en ligne, sur lesquels apparaissent leurs photos et leurs engagements pour l'énergie durable. Plus de 32 séances photos ont eu lieu sur le territoire de l'agglomération rennaise et plus de 1 000 affiches ont été créées.

### La campagne Stadtradeln à Tübingen

A Tübingen, la ville participe depuis plusieurs années à la campagne « Stadtradeln » qui vise à promouvoir les déplacements à vélo. C'est le réseau Climate Alliance qui anime cette campagne au plan national qui en 2012 a impliqué 170 municipalités, 60 000 cyclistes qui ont parcouru plus de 10 millions de km. A Tübingen, la promotion du vélo a une longue tradition ; aujourd'hui plus de 20% des déplacements se font à vélo et le budget pour les infrastructures a été multiplié par 10 en quelques années. En 2008, Tübingen a remporté la médaille d'or de la campagne ; les citoyens ont parcouru ensemble, au cours de leurs déplacements quotidiens, l'équivalent d'un tour du monde à vélo sur une période de 21 jours consécutifs entre le 1<sup>er</sup> et le 30 mai. En 2011, la ville a orienté la campagne sur la promotion du vélo dans les écoles et dans les entreprises en organisant en particulier des accompagnements de groupes d'écoliers afin de susciter des effets de groupe. En 2012, les actions ont porté sur l'amélioration de la sécurité, la cible des écoliers et des dix plus grandes entreprises de la ville.

## Utiliser le potentiel des ressources locales : Metz, Kaiserslautern et Dijon

### La transition énergétique à Metz, une politique globale

La ville de Metz est engagée depuis des années dans des objectifs énergétiques ambitieux notamment au côté de sa régie municipale (une exception en France), l'Usine d'Electricité de Metz, devenue Société d'Economie mixte en 2008 qui produit de l'électricité, notamment verte, vendue aujourd'hui dans tout le pays, de la chaleur et du froid. Dès 1960 la ville construit un réseau de chaleur à partir de cogénération (objectif 100 km de réseau en 2015), en 2009 elle développe son réseau de froid urbain et en 2013 elle construit une des plus importantes unités de production d'électricité à partir de biomasse en France (45 MW<sub>th</sub> et 9 MW<sub>elec</sub>). Metz possède désormais le premier réseau de chauffage urbain en France alimenté avec une proportion aussi élevée de biomasse (60%) et alimente les bâtiments publics et à terme plus de 40 000 équivalent logements. La ville a défini des



zones prioritaires d'approvisionnement des énergies de réseau (réseau de chaleur et gaz) afin d'organiser le territoire et optimiser la coordination entre les énergies. Par ailleurs l'UEM a développé un progiciel E-Fluid pour les gestionnaires de réseaux qui concourt à la dynamique économique locale et aux ressources financières pour la Ville. Sur ses propres bâtiments et l'éclairage public, Metz a un programme ambitieux d'efficacité énergétique. Elle mène aussi une politique offensive en matière de lutte contre la précarité énergétique et renforce la cohérence de sa politique énergétique en mettant l'accent sur un urbanisme durable (éco quartiers, densification). Pour Dominique Gros, maire de Metz, l'enjeu aujourd'hui au niveau national est de mettre la question énergétique au premier plan des priorités et de déplacer le centre de gravité des préoccupations sur cette question essentielle.

### **Le tramway, l'opportunité pour développer le réseau de chaleur - Dijon**

En 2009, en même temps que les travaux de voirie du tramway, Dijon saisit l'opportunité d'agrandir son réseau de chaleur et crée un réseau de chauffage urbain d'environ 150 GWh alimenté par l'usine des déchets ménagers du Grand Dijon et de bois-énergie. Cette démarche associée à une dynamique forte en matière d'urbanisme et de nombreux projets (neuf et réhabilitation) débouche sur la prise de la compétence par l'agglomération de la production et distribution de chaleur en juillet 2010 et la reprise des trois réseaux existants au 1er janvier 2011. Cette prise de compétence oblige la collectivité à mettre en cohérence le fonctionnement de ces réseaux anciens et nouveaux dans une politique globale et territoriale dans la réalisation d'un Schéma directeur des réseaux de chaleur. Le nouveau réseau fera à terme plus de 30 kilomètres. Au final, le nouveau réseau de chaleur sera alimenté à hauteur de 60% par une chaufferie bois, construite en 2013-2014, de 20 % par l'usine d'incinération et 20% par le gaz. Concernant la chaufferie bois, il y a obligation de l'exploitant d'aller chercher la ressource forestière dans un rayon de 100 km autour de Dijon et de créer une filière d'approvisionnement spécifique. Pour l'utilisateur, les prix du réseau de chaleur seront plus intéressants qu'une solution gaz (en moyenne 15%) et à des prix plus stables, l'objectif étant à terme d'arriver à une harmonisation des prix dans le temps pour tous les réseaux de chaleur. Jean-Patrick Masson, adjoint au maire, souligne que «le réseau de chaleur est un moyen, pour une collectivité territoriale, de reprendre en main son destin énergétique».

### **Kaiserslautern calcule la valeur ajoutée régionale de ses mesures pour le climat**

La ville de Kaiserslautern compte près de 100 000 habitants. Elle se caractérise par : une zone urbaine à 70% boisée, un centre urbain très concentré et des quartiers à caractère villageois qui ont été rattachés à la ville. Son challenge réside dans l'approvisionnement énergétique du territoire et dans les transformations structurelles de la ville.

La ville a confié l'élaboration de son concept de protection du climat à l'institut IfaS. Le principe est basé sur la création de valeur régionale qui permet de former des alliances stratégiques entre les entreprises et les acteurs régionaux, tels que les politiciens, l'administration, et les entreprises municipales, pour valoriser et mutualiser les potentiels régionaux, dans le but de générer et de chiffrer la plus-value économique, sociale et environnementale à l'échelle régionale.

Le plan d'actions élaboré par l'institut IfaS a évalué l'ensemble des coûts d'investissement pour mettre en place son plan d'actions à 900 millions d'euros, dont près de la moitié relève du domaine du privé. Dans ce cadre, la ville met en valeur le potentiel que représente la centrale électrique, dont elle détient 75% de parts, qui lui rapporte 120 millions d'euros par an sur la base d'un faible coût d'investissement. De plus, l'entreprise locale d'énergie issue d'une fusion récente entre l'entreprise

de gaz et les services techniques de la ville, coordonne depuis peu deux réseaux de chaleur : un à proximité et un à distance, ce qui a permis de développer une stratégie énergétique territoriale cohérente. En outre, dans l'optique de développer les énergies renouvelables qui ont été peu développées jusqu'à présent (la biomasse provient de la forêt qui est une réserve naturelle, l'énergie éolienne fait débat dans la politique régionale et l'énergie géothermique est peu développée), la ville a trouvé une alternative pour valoriser les déchets organiques collectés dans toute la région. En substitution au gaz et au charbon, le réseau de chaleur est ainsi progressivement alimenté grâce à la méthanisation, issue des déchets organiques.

## Repenser la question financière : Stuttgart, Rhônalpénergie Environnement et BWGV, la fédération des sociétés coopératives du Bade Wurtemberg

### L'Intracting -contrat de performance énergétique interne – à Stuttgart

En termes de protection du climat, la ville de Stuttgart fait d'une pierre deux coups : elle économise de l'énergie et crée des opportunités d'investissement. La clef en est un modèle de financement de mesures de protection du climat, appelée contrat de performance énergétique interne. Cette idée développée en 1995, fait ses preuves depuis de nombreuses années et a reçu une récompense dans le cadre du concours de la protection du climat local 2011 (Kommunaler Klimaschutz) par le ministère fédéral allemand de l'environnement.



Dans le modèle du contrat de performance interne, le service de l'énergie préfinance des mesures économiques au sein des départements de la ville et des entreprises municipales pour l'économie d'énergie et d'eau. Les économies réalisées sur les dépenses énergétiques de chaque budget, viennent alors rembourser le service de l'énergie à hauteur du coût initial du préfinancement. Suite à cela, les départements et régies disposent librement des économies qu'ils réalisent. L'intracting fonctionne indépendamment du budget municipal et n'est donc pas soumis aux possibles variations, de plus, il permet à long terme, d'alléger le budget municipal.

La somme des préfinancements de projets peut varier de quelques milliers (remplacement de l'éclairage public, amélioration des systèmes de réglages) à plus d'un million d'euros (remplacement des centrales de chauffage, des installations solaires thermiques). D'un point de vue économique, le fonds du contrat de performance interne de Stuttgart, doté de 8,8 millions d'euros, a financé jusqu'à fin 2011, des projets à hauteur de 14,2 millions d'euros (le fonds a donc été investi une seconde fois) et un bénéfice de 5,4 millions d'euros a été réalisé. D'un point de vue écologique, les mesures réalisées ont permis d'économiser depuis 1995, 87 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, 196 000 MWh de chaleur, 33 000 MWh d'électricité et 435 000 m<sup>3</sup> d'eau. Le contrat de performance a ainsi fait ses preuves.

### **SPL d'efficacité énergétique - Rhônalpénergie Environnement**

Création en cours d'une SPL (Société Publique Locale) d'Efficacité Energétique qui fait partie d'un opérateur de service régional. Le champ d'intervention est ciblé sur la rénovation énergétique exemplaire (Bâtiment Basse Consommation BBC – Effinergie rénovation). L'objectif est de lancer une dynamique de réhabilitation thermique, mais aussi d'intervenir sur le patrimoine des collectivités locales. La SPL est dotée de compétences techniques, juridiques et financières. Le montage est « in house » et la gouvernance 100 % publique. La collectivité peut ainsi recourir directement à la SPL, sans mise en concurrence ; deux options sont possibles : soit une mission AMO-Expertise (préparation et suivi des contrats liés à l'opération de rénovation), ou une mission d'ensemble, de la conception à la réalisation et au suivi (1/3 investissement). Le mode de financement repose sur un « contrat de tiers investissement » qui est signé entre la collectivité et la SPL et un « contrat de prestations de services » entre la SPL et le prestataire. Le plan d'affaires de la SPL sur trois ans se monte à 50 M€ de travaux, 20 opérations de rénovation énergétique en « tiers-investissement », 5,3 M€ de fonds propres, 11 actionnaires fondateurs (des collectivités territoriales de la région, ainsi que le syndicat énergie).

### **Le modèle des coopératives énergétiques - BWGV**

Les sociétés de coopératives énergétiques permettent aux citoyens une participation active sous forme d'investissements et de gestion de projets locaux. Il existe environ 120 sociétés coopératives en Bade-Wurtemberg : 100 pour le photovoltaïque, 11 pour des réseaux de chaleur, 1 pour l'éolien, 5 pour l'achat et la revente d'énergie verte et 4 coopératives de production d'électricité locales. La majorité de ces sociétés ont été créées après 2009, c'est donc un phénomène assez récent. La



tendance actuelle est plus à l'éolien et aux réseaux de chaleur. Le nombre moyen de membres se situe entre 150 et 200 par coopérative. Les citoyens peuvent acquérir, en général, des parts à partir d'un minimum de 100 euros. La rentabilité est généralement assez faible, entre 1,5 et 3% si on prend en compte les risques. Ces sociétés sont souvent le fruit d'un « état d'esprit », combinant aspects idéologiques et financiers. Elles militent pour une production énergétique

locale et décentralisée, l'objectif visé étant également de maintenir la valeur ajoutée dans la région. Le capital propre vient des parts des sociétaires pour environ un tiers, les autres fonds proviennent des banques et du capital étranger.

## **Coopérations transfrontalières réussies**

### **L'exemple des Excursions „Energietour“ - Quattropole**

Chevauchant les frontières entre l'Allemagne, le Luxembourg et la France, le réseau de villes QuattroPole délimite et symbolise, depuis l'an 2000, une région transfrontalière qui présente une grande diversité historique, économique et culturelle vécue au quotidien. Les personnels de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves élaborent des projets communs sur différents sujets.

Un projet phare du domaine de l'énergie et de l'environnement est « l'Energietour ». Ce sont des excursions lors desquelles les maîtres d'ouvrage, particuliers et experts découvrent des constructions privées et publiques respectueuses de l'environnement visant une utilisation rationnelle de l'énergie. Les Energietours favorisent les échanges d'expériences transfrontaliers et promeuvent le développement durable. Depuis 1999, 110 excursions ont été organisées pour des groupes de 20 à 180 participants.

### **Convention de coopération - Besançon et Fribourg-en-Brisgau**

La convention de coopération signée entre les deux villes couvre trois champs d'intervention : les échanges politiques ayant pour ambition de dépasser les objectifs de la Convention des Maires, la coopération technique et la contribution du secteur économique. Parmi ces champs d'intervention se trouvent des projets tels que l'urbanisme avec un projet d'éco-quartier dans chaque ville et un groupe de travail Urbanisme, les échanges techniques touchant à la réhabilitation de bâtiments publics et les « Familles actives pour le Climat » à destination du grand public. Ce dernier projet stimule des familles dans les deux villes pour qu'elles changent leur mode de vie. Il les incite à réduire leurs consommations énergétiques dans leur logement, dans leurs déplacements, la production de leurs déchets ou les domaines de l'alimentation et de la consommation. Aujourd'hui, 179 familles bisontines et 200 familles fribourgeoises constituent ce réseau d'échange qui se concrétise par des ateliers pratiques, des visites d'expert et des voyages d'échanges.



### **Deux visions complémentaires - Strasbourg et Ortenau**

L'agglomération strasbourgeoise et le Landkreis Ortenau ne sont séparées que par le Rhin. Au-delà, les régions Alsace et Bade forment une entité géographique le long du fleuve, entre les Vosges et la Forêt-Noire. Ces deux régions partagent des sources d'énergies communes, telles la géothermie, le vent, l'eau, le soleil et la biomasse mais l'exploitent de manière différente avec des méthodes différentes. Dès les années 80, elles ont reconnu le potentiel de synergies que représentent les projets communs tels l'exploitation du potentiel géologique profond du Fossé rhénan supérieur. Toutefois, entre Kehl et Strasbourg, la coopération sur les thématiques environnementales s'est faite principalement sur les questions de mobilité. Pour autant, les sujets de coopération ne manquent pas et plusieurs projets sont à l'ordre du jour : exploitation des énergies renouvelables communes, échanges de savoir-faire, collaborations universitaires, marchés interconnectés, question du nucléaire (notamment la fermeture de la centrale de Fessenheim), qualité de l'air, engagement citoyen.

En 2005, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est créé et marque la formalisation d'un approfondissement du travail de collaboration transfrontalier. L'Eurodistrict, doté d'une existence juridique propre, est encore un projet en devenir. L'Eurodistrict est une expérience pilote, mais les formes de collaboration sont plus larges et très variées, et l'éventail de partenaires impliqués très large.

## 7. Poursuite de la coopération et perspectives

Les différences de contextes entre les deux pays sont une source d'inspiration mutuelle, d'émulation et porteuses d'intérêt pour des échanges et des projets communs. Les villes peuvent gagner à échanger sur leurs pratiques et ouvrir leur horizon et réflexion à ce qui se fait ailleurs. Aussi, plusieurs pistes concrètes de coopération se sont dégagées :

### Création de partenariats franco-allemands

#### Un tronc commun d'actions entre les clubs de la Convention des Maires

La définition d'un tronc commun d'actions entre les clubs de la Convention des Maires des deux pays permettra de mieux coordonner les échanges entre des têtes de réseaux nationales permettant à la fois une coopération directe et une dissémination large. Grâce à la Convention des Maires, la cause des autorités locales gagne en visibilité et en écoute à échelle européenne et auprès de la Commission Européenne.

#### Utiliser les jumelages existants

Dans de nombreux cas, les jumelages historiques entre villes peuvent permettre de trouver des points d'ancrage concrets sur le thème de l'énergie. La rencontre de Stuttgart a permis de raviver des coopérations déjà fortes et a été l'occasion d'une première rencontre pour d'autres villes jumelées.



### Approche comparée entre les processus des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) et les KlimaschutzKonzepte (KSK)

#### Etude comparée

Une étude approfondie orientée sur les méthodes et les pratiques des collectivités et comparant les processus à l'œuvre dans les deux pays permettrait une meilleure connaissance des mécanismes de gouvernance et des ressorts pratiques dans l'élaboration des PCET et KSK.

#### Retours d'expériences

La participation de collectivités allemandes aux rencontres PCET en France et de collectivités françaises à des manifestations de collectivités allemandes donnerait l'occasion d'éclairer les pratiques nationales sous un angle nouveau et profiter de retours d'expériences.

#### Actualités PCET-KSK

Par nature, multiplier les échanges d'informations réciproques permettrait d'illustrer des pratiques et fournir des études de cas directement exploitables.

## Réhabilitation thermique des bâtiments

### Rénovation des bâtiments

Certaines questions se prêtent particulièrement à une réflexion transnationale comme celle de comment augmenter le taux de rénovation des bâtiments qui peut se traduire notamment par une réflexion commune, mais aussi par des approches par quartier.

### Formation

De la même façon, la question de l'incitation des artisans à la formation (programmes de formation, programme d'assurance qualité, certification des artisans/entreprises, échanges) est tout à fait envisageable dans une perspective bi-nationale.

### Financement

Souvent perçue comme clé de voûte, la question du financement fait elle aussi l'objet de nombreuses pistes de coopérations potentielles, notamment dans la compréhension et le développement des coopératives énergétiques citoyennes, les circuits courts d'épargne ou la création de valeur (concept développé par la ville de Kaiserslautern), mais aussi à travers l'échange direct d'informations, comme par exemple entre les programmes de la KfW et la SEM « Energie positive ». Enfin, l'utilisation des fonds structurels à partir de 2014 est clairement un sujet européen, notamment en ce qui concerne les programmes pilotes et d'échanges.



## Implication des citoyens

### Faire l'inventaire

Il semble important de faire un inventaire des campagnes existantes dans les deux pays afin de répertorier ce qui existe déjà pour pouvoir s'appuyer sur des projets éprouvés dans le développement de nouvelles actions.

### S'amuser

Les expériences les plus réussies impliquant les citoyens sont celles qui procèdent d'une approche ludique. Les échanges culturels, les concours transfrontaliers entre des villes pourraient permettre à la fois de mieux connaître ses voisins et leurs cultures, mais aussi de renforcer les relations amicales par une approche divertissante qui donne envie de s'investir.

## Prochaine étape

Sur la base de ces propositions, Energy Cities, Climate Alliance, l'Agence Climat et Energie du Bade-Wurtemberg (KEA), l'ADEME et le ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, parties-prenantes dans l'organisation et la réalisation de cette première rencontre franco-allemande, vont travailler ensemble à l'élaboration d'un programme de coopération concret.



## 8. Conclusion

Evolution vers plus de décentralisation ? Les technologies le permettent ; les acteurs économiques et locaux le réclament ; les entreprises émergentes l'attendent ; les autorités locales le revendiquent et s'y engagent, à l'instar des pays où la question énergétique est d'abord locale et où un champ immense d'innovation et d'expérimentation s'est ouvert, du côté de l'offre décentralisée comme de la maîtrise de la demande. Il n'est pas étonnant que ce soit dans les pays fédéraux et scandinaves qu'ont émergé des PME dynamiques et exportatrices. Et le chômage y est plus faible qu'ailleurs ! C'est une plus grande responsabilité énergétique locale qui permet à ces territoires de trouver une source endogène de croissance, d'emplois et de revenus. Bien sûr les acteurs énergétiques qui ont construit leur puissance au 20<sup>ème</sup> siècle ont quelques difficultés à admettre que leur modèle est en train de changer. Mais ils vont finir par s'y impliquer, et les premiers signes de ces changements apparaissent.

C'est une évidence de dire que le niveau territorial permet de relier entre eux les domaines qui structurent la vie locale : urbanisme, transports, habitat, voirie, eau, eaux usées, déchets, chauffage, et bien sûr gaz et électricité. Cependant, ces deux derniers domaines demeurent en France hors du droit commun et ce sont les approches nationales, nécessairement plus distantes des préoccupations locales qui prédominent. Pourtant, l'expérience concrète d'autres pays, tels que l'Allemagne, démontre combien sont décuplées les capacités à mobiliser les potentiels locaux d'économie, d'énergies renouvelables, de ressources parfois cachées, à partir du moment où les collectivités disposent de prérogatives plus étendues, en particulier au travers de la responsabilité d'approvisionnement énergétique du territoire.

La recherche d'une plus grande autonomie énergétique des territoires est un concept qui se développe en Europe ; vers des régions 100% énergies renouvelables en Allemagne, vers des territoires à énergie positive en France. Une plus grande autonomie, c'est une plus grande responsabilité, une meilleure résilience. Cela n'a rien à voir avec une quelconque autarcie.

La réponse aux défis énergétiques et climatiques du 21<sup>ème</sup> siècle passera par une approche multiniveaux, depuis celui du citoyen jusqu'aux niveaux européen et international en passant par tous les intermédiaires. La transition énergétique sera l'affaire de tous, en fonction des capacités à agir à la place qui est la sienne. C'est la démultiplication des initiatives entrepreneuriales qui est à l'ordre du jour.



## **Annexes**

**Annexe 1 : programme**

**Annexe 2 : liste des participants**

**Annexe 3 : présentations en français et allemands**



## Annexe 1 : Programme

Mardi 19 mars 2013		
12:00	Accueil et déjeuner	
13:00	Ouverture	<b>Fritz Kuhn</b> – Maire de Stuttgart <b>Dominique Gros</b> – Maire de Metz
13:15	Objectifs de la rencontre et présentation du programme	<b>Ulrike Janssen</b> – Climate Alliance <b>Gérard Magnin</b> - Energy Cities
13:30	<b>Transition énergétique/Energiewende au niveau local</b> Les exemples de Stuttgart et de Metz : actions et visions  Présentations et débat	<b>Fritz Kuhn</b> Maire de Stuttgart <b>Dominique Gros</b> – Maire de Metz
14:15	<b>La transition énergétique française et le Energiewende allemand</b> Quelles politiques énergétiques pour quels avenir de part et d'autre du Rhin ?	<b>Dr. Ursula Fuentes-Hutfilter</b> , Ministère fédéral de l'environnement <b>Philippe Masset</b> , Secrétariat général du Débat national sur la transition énergétique <b>Dr. Peter Pichl</b> , Umweltbundesamt <b>Jacques Ravallault</b> , ADEME, Directeur exécutif de l'action territoriale  <i>Modération : Dr. Volker Kienzlen, KEA</i>
15:00	Pause café	
15:30	<b>L'énergie en Allemagne et en France</b> Une comparaison instructive  Questions-réponses	<b>Prof. Dr. Christian Hey</b> , SRU - Sachverständigenrat für Umweltfragen <b>Andreas Rüdinger</b> - IDDRI - Institut du Développement Durable et des Relations Internationales
16 :15	<b>La position des communes dans le débat</b> Les attentes vis-à-vis du niveau régional, national et européen  Discussion	Représentants des Club nationaux de la Convention des Maires <b>Jean-Patrick Masson</b> , Maire adjoint de Dijon et <b>Dr. Michael Wilke</b> , Maire adjoint de Lörrach  <i>Modération: Ulrike Janssen, Climate Alliance</i>
17:00	<b>La transition énergétique et le Energiewende, une chance pour le développement de l'économie locale</b>  Discussion	<b>Cyril Roger-Lacan</b> , Tilia Umwelt GmbH <b>Christian Noll</b> , Deutsche Unternehmensinitiative Energieeffizienz <b>Pauline Mispoulet</b> , Présidente GESEC (Groupement économique, Sanitaire, Electricité, Chauffage)  <i>Modération: Gérard Magnin, Energy Cities</i>
18:00	<b>Conclusion politique</b>	Représentants des Clubs Covenant
18:15	Fin des travaux de la première journée autour du Pot de l'amitié	

20:00 Diner

Mercredi 20 mars 2013

08:30 **Regards croisés sur les pratiques - Session A**

2 groupes de travail parallèles

- **Organiser l'autorité locale pour dépasser les logiques sectorielles**

*À partir des exemples du plan climat local de Mannheim et du processus du label European Energy Award à Besançon*

**Prouver que ça marche. Donner une visibilité publique aux acteurs et citoyens motivés**

*À partir des campagnes Stadtradeln und Engage*

**Agnes Hähnel-Schönfelder**, Klimaschutzleitstelle, Mannheim  
**Myriam Normand**, direction Maîtrise de l'énergie, Besançon

**Jean Luc Daubaire**, Maire adjoint, Rennes  
**Bernd Schott**, Umwelt- und Klimaschutzbeauftragter, Universitätsstadt Tübingen

9:45 **Regards croisés sur les pratiques - Session B**

2 groupes de travail parallèles

- **Utiliser le potentiel des ressources locales**

*À partir des cas de Dijon et de Kaiserslautern*

- **Repenser la question financière**

*À partir de l'exemple de la création d'une Société Publique Locale de Services Énergétiques et d'une coopérative de citoyens*

**Jean-Patrick Masson**, Maire adjoint, Dijon  
**Bettina Dech-Pschorn**, Referat Umweltschutz, Kaiserslautern

**Christian Labie**, Rhône-Alpes Energie Environnement  
**Dr. Michael Roth**, Beratung Waren- und Dienstleistungsgenossenschaften Baden-Württembergischer Genossenschaftsverband e.V.

11:00 Kaffee-Pause

11:30 **Poursuite et élargissement de coopérations réussies**

Panorama d'initiatives existantes (Défis et succès)

**Matthias Gebauer**, Trier-Netzwerk QuattroPole  
**Andrée Buchmann**, Communauté Urbaine de Strasbourg  
**Thomas Dresel et Myriam Normand**, Freiburg/Besançon

12:30 Mittagessen

14:00 **Bourse à la coopération pour renforcer les partenariats**

Créer des partenariats locaux des deux côtés du Rhin: pistes pour des projets communs !

**4 tables franco-allemandes**

15:45 **Conclusion, prochaines étapes**

16:00 Fin de la rencontre

## Annexe 2 : Liste des participants

Nom/Name	Prénom/ Vorname	Organisme/Organisation	Ville/Stadt	Pays/Land
Beaudet	Aurélié	GESEC-Groupement économique, Sanitaire, Electricité, Chauffage	Saint Avertin	France
Blondel	Lucie	Climate Alliance	Bruxelles	Belgique
Boudant	Anthony	Agence d'Urbanisme de la Région Angevaine	Angers	France
Brachet	Aline	Agence AEF développement durable	Paris	France
Bronner	Gerhard	Gemeindeverwaltungsverband Donaueschingen	Donaueschingen	Deutschland
Buchmann	Andrée	Communauté urbaine de Strasbourg	Strasbourg	France
Daubaire	Jean-Luc	Ville de Rennes	Rennes	France
Dech-Pschorn	Bettina	Stadtverwaltung Kaiserslautern	Kaiserslautern	Deutschland
Depyl	Patrick	GDF SUEZ	Paris	France
Deschamps	Jacques	ADEME-Agence de l'Environnement & Maîtrise de l'Energie	Paris	France
Despierre	Bernard	Lille Métropole	Lille	France
Dhainaut	Marielle	ADEME-Agence de l'Environnement & Maîtrise de l'Energie	Douai	France
Dr. Hey	Christian	Sachverständigenrat für Umweltfragen	Berlin	Deutschland
Dr. Nieder	Babette	Stadt Herten	Herten	Deutschland
Dr. Pichl	Peter	Umweltbundesamt	Dessau-Roßlau	Deutschland
Dresel	Thomas	Stadt Freiburg	Freiburg	Deutschland
Duc	Didier	Ville de Metz	Metz	France
Dupas	Stéphane	Energy Cities	Offenburg	Deutschland
Durand	Antoine	Wuppertal Institut	Wuppertal	Deutschland
Dyèvre	Nicolas	ADEME-Agence de l'Environnement & Maîtrise de l'Energie	Paris	France

Nom/Name	Prénom/ Vorname	Organisme/Organisation	Ville/Stadt	Pays/Land
François	Sabine	ADEME - Direction Régionale Lorraine	Metz	France
Frey	Josef	Stadt Lörrach - Mitglied des Landtags	Lörrach	Deutschland
Frommann	Johannes	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	Stuttgart	Deutschland
Fuentes Hutfilter	Ursula	BMU	Berlin	Deutschland
Gebauer	Matthias	Quattropole-Netzwerk Trier- Saarbrücken-Luxembourg-Metz	Trier	Deutschland
Görres	Jürgen	Landeshauptstadt Stuttgart	Stuttgart	Deutschland
Grillmayer	Dominik	Deutsch-Französisches Institut	Ludwigsburg	Deutschland
Gros	Dominique	Ville de Metz	Metz	France
Guyet	Rachel	CERI-Sciences Po	Paris	France
Hähnel- Schönfelder	Agnes	Stadt Mannheim	Mannheim	Deutschland
Hauser	Werner	EPSA - Städtetag BW CEO-GVM a.D./ Alt-OB	Kirchheim unter Teck	Deutschland
Henne	Nicole	Agence Locale de l'Energie du Pays Messin	Metz	France
Janssen	Ulrike	Klima-Bündnis	Frankfurt am Main	Deutschland
Kaiser	Manfred	Stadt Lahr	Lahr	Deutschland
Kersting	Jenny- Claire	Klima-Bündnis	Frankfurt am Main	Deutschland
Kienzlen	Volker	KEA Klimaschutz- und Energieagentur Baden-Württemberg	Karlsruhe	Deutschland
Lang	Anje	Amt für Amweltschutz	Stuttgart	Deutschland
Labie	Christian	RHONALPENERGIE ENVIRONNEMENT	Lyon	France
Laborgne	Pia	EIFER/KIT, IWAR/TU Darmstadt	Karlsruhe	Deutschland
Leucht	Martina	EIFER Europäisches Institut für Energieforschung	Karlsruhe	Deutschland

Nom/Name	Prénom/ Vorname	Organisme/Organisation	Ville/Stadt	Pays/Land
List	Katharina	Stadtverwaltung Teltow	Teltow	Deutschland
Magnin	Gérard	Energy Cities	Besançon	France
Marbacher	Laurent	Mulhouse Inclusive Energy Lab	Angers	France
Masset	Philippe	ADEME-Agence de l'Environnement & Maîtrise de l'Energie	Paris	France
Masson	Jean-Patrick	Ville de Dijon	Dijon	France
Maurer	Christiane	Energy Cities	Besançon	France
Mispoulet	Pauline	GESEC-Groupement économique, Sanitaire, Electricité, Chauffage	Saint Avertin	France
Normand	Myriam	Ville de Besançon	Besançon	France
Oehler	Karlheinz	Gemeinde Wiernsheim	Mühlacker	Deutschland
Passat-Thuet	Elodie	Mulhouse Alsace Agglomération	Mulhouse	France
Pensel	Thomas	Landeshauptstadt Mainz, Umweltamt	Mainz	Deutschland
Pfau	Natalie	Eberhard Karls Universität	Kirchheim unter Teck	Deutschland
Poupinot	Pascale	Oise-la-vallée	Creil	France
Ravaillault	Jacques	ADEME-Agence de l'Environnement & Maîtrise de l'Energie	Paris	France
Rivière	Emmanuel	ASPA-Association pour la Surveillance & l'étude de la Pollution Atmosphérique	Schiltigheim	France
Raber	Wolfgang	Ministerium für Wirtschaft, Klimaschutz-Energie-Landplanung Rheinland-Pfalz	Mainz	Deutschland
Roger-Lacan	Cyril	Tilia Umwelt GmbH	Paris	France
Roth	Michael	BWGV	Karlsruhe	Deutschland
Rüdinger	Andreas	IDDDRI - Institut du Développement Durable et des Relations Internationales	Paris	France

Nom/Name	Prénom/ Vorname	Organisme/Organisation	Ville/Stadt	Pays/Land
Sauter	Walter	Stadt Detmold	Detmold	Deutschland
Schäfer	Nino	Landeshauptstadt Stuttgart	Stuttgart	Deutschland
Schilken	Peter	Energy Cities	Stegen	Deutschland
Schmitt	David	ALME-Agence Locale de l'Energie	Mulhouse	France
Schott	Bernd	Universitätsstadt Tübingen	Tübingen	Deutschland
Seiberlich	Tobias	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	Mannheim	Deutschland
Struwe	Gernot	Gemeinde Gauting	Gauting	Deutschland
Skok	Joanna	EIFER	Karlsruhe	Deutschland
Staiger	Isabel- Catherin	Stadt Ludwigsburg	Ludwigsburg	Deutschland
Vasseur	Claire	KEA Klimaschutz- und Energieagentur Baden-Württemberg GmbH	Karlsruhe	Deutschland
Vuletic	Matej	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	Stuttgart	Deutschland
Wilke	Dr. Michael	Stadt Lörrach	Lörrach	Deutschland
Zeller	Karl-Heinz	Landratsamt enzkreis	Pforzheim	Deutschland
Zussy	Martine	CCI Sud Alsace Mulhouse	Mulhouse	France

## Annexe 3 : Présentations en français et en allemand

Toutes les présentations sont cliquables dans la liste ci-dessous :

- **Dominique Gros**, Maire de Metz - [Transition énergétique : l'exemple de la ville de Metz](#) - ([auf deutsch](#))
- **Dr. Ursula Fuentes-Hutfilter**, Ministère fédéral de l'environnement - [Stratégie du gouvernement fédéral en matière de protection du climat](#) - ([auf Deutsch](#))
- **Philippe Masset**, Secrétaire général du débat national sur la transition énergétique - [Pourquoi la transition énergétique en France ?](#) - ([auf Deutsch](#))
- **Dr. Peter Pichl**, Umweltbundesamt - [Nouvelles approches pour le développement des systèmes communaux](#) ([auf Deutsch](#))
- **Jacques Ravallault**, ADEME, Directeur exécutif de l'action territoriale - [Le rôle de l'ADEME dans la transition énergétique](#) ([auf Deutsch](#))
- **Andréas Rüdinger**, IDDRI - Institut du Développement Durable et des Relations Internationales - [Regards croisés sur les politiques nationales de transition énergétique](#) - ([auf Deutsch](#))
- **Agnes Hähnel-Schönfelder**, Klimaschutzleitstelle, Mannheim - [Organiser l'autorité locale pour dépasser les logiques sectorielles](#) ([auf Deutsch](#))
- **Myriam Normand**, direction Maîtrise de l'énergie, Besançon - [Label Cit'ergie EEA Gold : Outil de la politique énergétique et climatique](#) ([auf Deutsch](#))
- **Jean Luc Daubaire**, Maire adjoint, Rennes - What kind of initiatives are people ready to take, to contribute to stop the climate change ? ([français – anglais](#))
- **Bernd Schott**, Umwelt- und Klimaschutzbeauftragter, universitätsstadt Tübingen - [Tübingen macht blau : Mesures de promotion de la circulation cycliste](#) ([auf Deutsch](#))
- **Jean-Patrick Masson**, Maire adjoint, Dijon - [Utiliser le Potentiel des Énergies Locales](#) ([auf Deutsch](#))
- **Bettina Dech-Pschorn**, Referat Umweltschutz, Kaiserslautern - [Utiliser le potentiel des ressources locales !](#) ([auf Deutsch](#))
- **Christian Labie**, Rhône-Alpes Energie Environnement - [Société Publique Locale d'Efficacité énergétique : OSER](#) ([auf Deutsch](#))
- **Dr. Michael Roth**, Beratung Waren- und Dienstleistungsgenossenschaften Baden-Württembergischer Genossenschaftsverband e.V. - [Le principe de la société coopérative énergétique](#) ([auf Deutsch](#))
- **Matthias Gebauer**, Trier-Netzwerk QuattroPole - La Coopération Transfrontalière à l'exemple des Excursions „Energietour“ ([français – Deutsch](#))
- **Andrée Buchmann**, Communauté Urbaine de Strasbourg - Strasbourg - Kehl Energie & Klima : 2 visions complémentaires ([français – Deutsch](#))
- **Thomas Dresel et Myriam Normand**, Freiburg/Besançon - [Politique Energie - Climat : Convention de coopération](#) ([auf Deutsch](#))

Rencontre réalisée avec le soutien de :

